

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- ▶ Taiwan
- ▶ Les inégalités sociales
- ▶ Le pouvoir législatif américain



Enseignement militaire supérieur Air



Prospective de défense

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)

Directeur de la publication :  
Col Dominique Colas

Rédacteur en chef :  
Cdt Corinne Robillart

Rédacteur en chef adjoint :  
Lt Adeline Blanvillain

Rédacteurs du CESA :  
Adc Jean-Paul Talimi  
Sgc Fanny Boyer

Maquette :  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Clc Zita Martins Nunes

Crédits photographiques :  
Fonds documentaire de la  
bibliothèque du CESA

Diffusion :  
M. Pierre d'Andre  
Clc Dany Bachelet

Correspondance :  
CEMS Air  
1 place Joffre,  
75700 PARIS SP 07 - BP 43  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :  
Imprimerie moderne de l'Est  
  
Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les  
articles n'engagent que la  
responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS  
ISSN 1769-4752

## Relations internationales - Géopolitique

Taiwan (République de Chine)..... 2

## Économie

Le système productif français et la montée des pays émergents..... 4

## Stratégie de sécurité

Prospective et défense ..... 6

## Philosophie

Les inégalités sociales..... 8

## Espace

L'espace : 4<sup>e</sup> champ de bataille ..... 10

## Histoire de l'aéronautique et de l'espace

L'opération *Iraqi Freedom* (2003)..... 12

## Droit et institutions

Le système législatif américain..... 14

## Sciences

L'inné et l'acquis ..... 16

## Histoire

L'URSS à l'ombre de Staline ..... 18

## Pensée politique

Les types de guerre..... 20

## Éthique

La personnalité, la personne et les personnages ..... 22

## La bibliothèque essentielle

*L'Archipel du Goulag*, Alexandre Soljenitsyne ..... 24

## Arts

Vassily Vassilyevich Kandinsky (1866-1944)..... 26

Au fil de la plume ..... 28

## Taiwan (République de Chine)

**Malgré des origines chinoises communes, la société taiwanaise présente aujourd'hui de grandes disparités avec celle de la Chine continentale. Par ailleurs, son statut international ambigu rend ses relations diplomatiques délicates et fait de cet État l'objet d'une politique de séduction de la part de Pékin.**

### Une identité taiwanaise propre

D'abord colonisée par les Hollandais au début du xvii<sup>e</sup> siècle, l'île de Taiwan passe sous domination chinoise cinquante ans plus tard. Elle connaît alors de nombreuses vagues de migration chinoise « *Han* », l'ethnie majoritaire de Chine continentale qui représente aujourd'hui 98 % de la population de l'île. Occupée par les Japonais à partir de 1895, Taiwan est restituée à la Chine à la fin de la seconde guerre mondiale.

En 1911, l'Empire chinois à bout de souffle cède la place à la République de Chine. La lutte pour le pouvoir entre le *Kuomintang* et le PCC (Parti communiste chinois) de Mao Zedong (créé en 1921) mène à une guerre civile dont les communistes sortent vainqueurs en 1949, année de création du régime communiste de la République populaire de Chine (RPC). Le *Kuomintang* se réfugie alors à Taiwan avec 2 millions de Chinois (augmentant de plus de 25 % la population de l'île), et y établit la République de Chine, sous la direction de Chiang Kai-shek. Celui-ci instaure un régime dictatorial et proclame la loi martiale afin de chasser les communistes et de rétablir la République de Chine sur le continent. Après la mort de Chiang Kai-shek en 1975, son fils entame un long processus de démocratisation du régime qui aboutira en 1996 à la tenue des premières élections présidentielles au suffrage universel direct.

Sur le plan économique, l'industrialisation de l'île, engagée par l'empire Qing à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, s'est accélérée au cours de l'occupation japonaise. Poursuivie à partir de 1949 sous l'autorité de Chiang Kai-shek et associée à une réforme agraire habile, elle a permis un développement économique particulièrement rapide, parfois appelé « miracle taiwanais ». S'appuyant sur une industrie de main-d'œuvre dans les années 1970, ce « dragon asiatique » s'est progressivement tourné vers les industries à forte valeur ajoutée ou de haute technicité. En termes de PIB par habitant en PPA (parité de pouvoir d'achat), Taiwan est aujourd'hui la troisième puissance économique asiatique, se classant devant la France au niveau mondial.

## Des relations diplomatiques complexes

Depuis 1949, la RPC et Taiwan revendiquent tous les deux leur souveraineté sur la totalité du territoire chinois. Cette position, régulièrement réaffirmée par Pékin, l'est de moins en moins par Taiwan, qui défend aujourd'hui une politique de *statu quo*. En effet, Taiwan est opposé à une réunification mais, à l'inverse, ne peut procéder à une déclaration d'indépendance qui lui serait économiquement très préjudiciable, la Chine continentale étant son principal partenaire commercial.

De son côté, la RPC ne peut se permettre une réunification par la force qui entraînerait inévitablement des réactions de la communauté internationale, Pékin met en œuvre une politique de séduction en favorisant les échanges commerciaux, et culturels. Le gouvernement chinois propose d'appliquer le principe d'« Un pays, deux systèmes » (dont bénéficient Hong Kong et Macao), qui implique une appartenance à la RPC, tout en préservant le modèle politique et économique actuel.

Sur le plan international, Taiwan occupe une place très particulière. Considéré comme le représentant légitime de la Chine après 1949, son influence s'est progressivement affaiblie à mesure que celle de la RPC se renforçait. Ainsi, en 1971, l'ONU, qui prône la politique d'« une seule Chine », reconnaît la RPC comme seul et unique représentant légitime. Les différents États ont alors, un à un, sous la pression politique et économique, reconnu le régime de Pékin et rompu leurs relations officielles avec Taiwan. Aujourd'hui, seuls 23 des États membres des Nations unies, tous peu influents, reconnaissent encore la République de Chine.

Cependant, même si la République de Chine ne dispose pas d'un statut international officiel, elle participe en tant qu'observateur à de nombreuses organisations internationales (parfois sous le nom de « *Chinese Taipei* »). Par ailleurs, de nombreux pays, dont la France, ont maintenu des relations diplomatiques non officielles sous la forme de bureaux de représentation. Les États-Unis, au travers du « *Taiwan relations act* » signé en 1979, garantissent la sécurité de l'île et encouragent les échanges commerciaux et culturels.

Ainsi, la politique menée depuis 1949 a permis à Taiwan de devenir une démocratie, grande puissance économique asiatique. Aujourd'hui, son économie dynamique reste fragile car fortement dépendante de la Chine. Son statut diplomatique particulier place Taiwan dans une position délicate sur la scène internationale.

# Le système productif français et la montée des pays émergents

**Le système productif français, en pleine mutation depuis trente ans, subit aujourd'hui la concurrence acharnée des grands pays émergents, qui possèdent des avantages compétitifs évidents.**

Le système productif français comprend trois secteurs :

- le secteur primaire (agriculture) emploie 3% de la population active et représente 2,2 % du produit intérieur brut (PIB). La France est la deuxième puissance agricole mondiale mais subit de façon violente les conséquences de la dérégulation du prix des matières premières agricoles sur les marchés internationaux ;
- le secteur secondaire (industrie) emploie environ un quart des actifs et représente 13% du PIB. La France s'est désindustrialisée avec l'externalisation des entreprises vers des sociétés de service, les gains de productivité mais également les modifications de la demande, de la concurrence des pays émergents et dans une moindre mesure les délocalisations ;
- le secteur tertiaire (services) est en plein essor ces dernières décennies car il est lié aux gains de productivité des deux premiers secteurs. Il emploie aujourd'hui 78% de la population active et représente plus des trois quarts du PIB.

La France possède aussi un secteur public productif assez important mais qui s'est réduit avec les privatisations engagées depuis la fin des années 1980.

Ces trente dernières années, le système productif industriel français a beaucoup évolué avec la division internationale du travail. Néanmoins, la France reste un territoire attractif pour les investisseurs internationaux car elle se situe au cœur du marché européen et de la zone euro et possède une excellente connexion au réseau mondialisé. Si les industries traditionnelles disparaissent peu à peu en France, le pays reste le leader mondial dans le domaine du transport spatial et dans l'exportation de parfums et cosmétiques, et possède une structure de production très diversifiée.

Avec la mondialisation et la globalisation financière, et surtout la crise économique et financière de 2008, certains pays émergents ont commencé à s'imposer sur la scène internationale face aux pays industrialisés. Parmi eux se trouvent de petits pays comme la Malaisie, la Corée du Sud ou la Colombie, et de plus grands, que l'on appelle les BRICS, composés du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud, qui possèdent des avantages compétitifs importants. Ils attirent de plus en plus d'investisseurs originaires du monde entier et développent leurs propres sociétés transnationales. Leur émergence sur la scène économique et sociale mondiale influence à grande échelle la croissance et l'inflation et remodèle progressivement l'ordre géopolitique et économique mondial.

Pour augmenter leur croissance et contrer la concurrence des pays émergents, la France et plus généralement l'Europe, qui ne peuvent pas concurrencer la main-d'œuvre à très bas coût, souhaitent développer davantage leurs activités de recherche et de développement et favoriser une économie de la connaissance, d'autant plus que les États-Unis et le Japon ont déjà beaucoup d'avance dans le domaine. Cette stratégie d'influence ricardienne a été inscrite officiellement dans la « *stratégie de Lisbonne* » élaborée en 2000 puis dans la « *stratégie Europe 2020* » signée en 2010.

Dans ce cadre, l'État et les collectivités territoriales français ont favorisé le développement d'un certain nombre des pôles d'activité regroupant des universités spécialisées, des grands laboratoires de recherche, avec une mutualisation des moyens, et des entreprises (politique d'État datant de 2006).

Néanmoins, l'industrie en France et en Europe continue de reculer et de se fragiliser (mis à part l'Allemagne), alors que dans le même temps les pays émergents développent une industrie de masse (automobile, luxe, matériel de haute technicité, etc). L'innovation européenne et française semble bien maigre face à l'effort de ces pays pour développer leur appareil éducatif, scientifique et technique de haut niveau.

La France, aujourd'hui, possède un système productif encore performant et attractif. Mais son rang est menacé par la montée des grands pays émergents qui se dirigent vers l'industrialisation quand la France semble vouloir s'en défaire.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

## Prospective et défense

La prospective n'est pas la futurologie : elle vise d'abord à **éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles**. Elle vise ainsi à la fois à « **penser l'impensable** » mais également à se concentrer sur les tendances lourdes et **ruptures potentielles**. À ce titre, l'une de ses fonctions premières est d'**élargir l'angle de vue de décideurs**, dont la gestion du quotidien restreint le champ des possibles imaginables.

Prospective et défense sont intimement liées : la Défense peut être perçue comme un système complexe, à forte inertie, qui se déploie sur un horizon temporel potentiellement lointain, dans lequel règne une forte aversion pour le risque et où la technique joue un rôle fondamental. La prospective y trouve ainsi naturellement un terreau fertile à son développement, notamment dans sa capacité à offrir un cadre à la planification militaire dans un environnement de plus en plus complexe et imprévisible. Certaines des approches méthodiques modernes de la prospective ont d'ailleurs pour origine des réflexions d'ordre militaire<sup>(1)</sup>.

En France, la fonction prospective de défense s'articule historiquement autour de **trois dimensions spécifiques** :

- **Prospective géostratégique** : pilotée par la Délégation aux affaires stratégiques (DAS), en coopération avec l'état-major des armées et la Délégation générale de l'armement, elle présente les grandes tendances, et les ruptures potentielles, du contexte international et vise à identifier les risques et menaces auxquels les intérêts nationaux, et européens, pourraient être confrontés. Elle donne, notamment, lieu à l'élaboration d'un rapport d'analyse géostratégique intitulé *Horizons stratégiques*, dont l'objectif est d'apporter l'éclairage amont nécessaire au *Plan prospectif à 30 ans* (PP30), élaboré conjointement par la DGA et l'EMA. Ce dernier constitue l'un des instruments de l'identification des besoins et de l'orientation des études et des recherches de défense et fait partie du processus de planification et de programmation.

- **Prospective opérationnelle** : conduite par l'EMA, elle précise les capacités militaires nécessaires pour faire face aux menaces, en se fondant sur le retour d'expérience des conflits et exercices majeurs.

- **Prospective technique** : conduite par la DGA, elle définit les priorités techniques et les solutions possibles pour l'élaboration des systèmes d'armes. Elle s'appuie notamment sur les « études amont ».



Au moment où l'environnement international se caractérise par une incertitude stratégique accrue, au sein de laquelle le spectre des risques, menaces et ruptures s'élargit, la nécessité de s'appuyer sur une vision prospective stratégique s'en trouve d'autant renforcée. À ce titre, le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* (LBDSN) de 2008 a donné une nouvelle impulsion en consacrant la prévalence de l'incertitude comme caractéristique principale de l'environnement stratégique. Le besoin de valoriser la connaissance et l'**anticipation** comme fonction stratégique est ainsi destiné à atténuer les effets de l'incertitude et à faire mûrir une prise en compte amont de sujets stratégiques. Le LBDSN conditionne ainsi clairement la définition d'une **stratégie de sécurité** cohérente à la capacité de mettre en œuvre un **cycle prospectif permanent** et recommande d'adopter une **démarche large, basée sur une approche « réseau centrée »** au niveau des thématiques et des acteurs. Il met ainsi logiquement l'accent sur la nécessité de renforcer la **coordination** aux niveaux interministériel et Défense. La création du *Comité de cohérence de la recherche stratégique et de la prospective de défense* (CCRP) répond à cet objectif : associant l'EMA, le SGA, la DGA, la DEMS et la DAS, qui en assure la présidence, il a offert un espace utile et pertinent de dialogue et de concertation et s'est concrètement traduit par la conduite de près d'une vingtaine de réflexions partagées. Au-delà, les efforts du ministère ont porté sur le développement des **travaux d'anticipation stratégique** (approches régionales ou thématiques), le renforcement de la **logique de réseau** – aux niveaux : interministériel (*réseau interministériel de veille et de prospective* présidé par le Centre d'analyses stratégiques), ministériel, public/privés (Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique) et international (partenaires européens, américains, ...) – et enfin sur la mise en œuvre de **méthodes et outils spécifiques** (élaboration de scénarii dits innovants ; outils de veille spécifiques ; etc.).

L'actualisation, en cours, du *LBDSN* devrait prendre en compte ces développements – salués au cours des derniers mois par le Sénat et la Cour des comptes – et confirmer cette ambition, en y associant l'ensemble des acteurs publics français.

1. Aux États-Unis, à la fin des années 1940, le « projet RAND » devint un peu plus tard la « *RAND Corporation* ». Le ministère français des Armées forma également, en 1964, le premier organisme institutionnel français exclusivement consacré au futur : le Centre de prospective et d'évaluation (ancêtre de la DAS).

# Les inégalités sociales

## Définition

Les inégalités sociales correspondent à une répartition non uniforme des ressources mises à la disposition des individus qui suscite une échelle de valeur entre eux, en les rattachant variablement à la notion d'appartenance collective et à celle des trajectoires personnelles.

## Types d'inégalités

Les inégalités sociales ont un terrain d'expression pluriel au sein de la vie sociale. L'existence de différences notables (notamment en termes de revenus, de réussite scolaire, de durée d'espérance de vie, d'accès aux loisirs et aux biens culturels) sont repérables.

La production des inégalités sociales est largement assurée par la disparité de l'échelle des revenus obtenus, issus majoritairement des salaires définis sur le marché du travail. En effet, le capital économique définit la participation à la société de consommation à travers de multiples facettes du pouvoir d'achat (logement, alimentation par exemple). Il est un indicateur du niveau de vie des ménages.

**La réussite scolaire**, à travers la notion de méritocratie, est au cœur d'un questionnement sur l'inégalité des chances. Ainsi, à résultat scolaire équivalent, deux élèves issus de milieux sociaux différents (aisés *versus* populaires) ne suivront pas ultérieurement les mêmes études et n'obtiendront pas des diplômes équivalents. Ce mécanisme est dû à l'existence d'une structure des choix individuels dans l'orientation à donner à la poursuite d'études : les individus développent de « bonnes raisons » d'opter pour telle filière plutôt qu'une autre (longue ou courte) selon leur appartenance sociale qui oriente ainsi leur choix selon les opportunités qui leur apparaissent légitimes.

**Les états de santé** sont distincts selon les milieux sociaux. En effet, selon la catégorie socioprofessionnelle occupée, l'espérance de vie est loin d'être identique (sept années supplémentaires pour un cadre par rapport à un ouvrier non qualifié à un âge identique). Les facteurs explicatifs de ces différences sont liés à la distribution sociale différente des pratiques de santé préventive et curative (les premières étant davantage l'apanage des catégories sociales élevées que basses) ainsi que des risques liés à l'exercice de professions, elles-mêmes occupées par les individus en général les moins diplômés.

L'expression d'inégalités est également présente dans le domaine des **loisirs**, notamment dans la probabilité de pouvoir partir en vacances. Dans l'accès aux biens culturels, on note une polarisation sociale dans la fréquentation des lieux de diffusion artistique.

### **Inégalités et appartenance sociale**

S'interroger sur les inégalités requiert une catégorisation de l'appartenance sociale des acteurs. La société est structurée selon des strates dans lesquelles le champ d'action est défini et potentiellement modifiable en raison de l'existence de la mobilité sociale. Cette lecture contemporaine des inégalités renvoie à une structuration moins rigide de la société que par le passé, qui la lisait dans le cadre des classes sociales.

Ainsi, durant les années 1950-1980, l'interprétation des inégalités sociales s'inscrivait dans une appartenance sociale antagoniste, où le statut des individus était dérivé de la position occupée dans le travail. Il en découlait que l'ensemble des inégalités sociales était relié à l'appartenance de classe, soit bourgeoise, soit populaire.

La moyennisation de la société, c'est-à-dire le développement d'une catégorie intermédiaire en expansion, a entraîné un affaiblissement de cette interprétation car elle ne correspondait plus à la réalité sociale dès la décennie 1980. Dès lors, les inégalités sociales ne pouvaient plus être uniquement comprises dans l'appartenance collective, mais plutôt dans l'expression de divergences individuelles de parcours de vie, reliées à des considérations collectives, sans toutefois être étroitement déterminées par ces dernières.

### **Perception des inégalités**

Les inégalités sociales sont l'objet de représentations sociales de la part des individus. Ils les catégorisent selon l'idée de leur justesse. Or, les Français considèrent que leur société est inégalitaire. Cette représentation est peu liée à leur position sociale, c'est-à-dire à leur situation socio-économique. En revanche, elle dépend davantage des variables du sexe, de l'âge et des valeurs politiques. En effet, elle est plus souvent rencontrée chez les femmes que chez les hommes et est liée à la position dans le cycle de vie (polarisation au centre).

Les inégalités que les Français estiment les plus présentes sont celles relatives au revenu, au logement, à la précarité du travail. Cette perception reflète l'interrogation contemporaine qui anime les acteurs sociaux dans un environnement sociétal en proie à des mutations structurelles.

Sous la haute direction de monsieur Pierre Demeulenaere, professeur de sociologie à la Sorbonne

## L'espace : 4<sup>e</sup> champ de bataille

L'espace n'est pas un champ d'affrontement classique. Aucune troupe n'opère au-delà de l'atmosphère. Il ne permet pas non plus l'utilisation de la force vers les autres milieux physiques. Mais les applications spatiales sont primordiales pour les armées modernes.

Aujourd'hui, pour planifier efficacement une opération, il faut disposer d'informations sur des régions dont le libre accès n'est pas garanti, tout en préservant une certaine discrétion. Capables de recueillir des informations en tout point du globe, sans intrusion, sans contraintes juridiques, les capteurs spatiaux permettent d'analyser l'évolution des crises sans dépendre d'un quelconque partenaire étranger. Cette autonomie d'analyse contribue aux prises de décision qui engagent notre pays.

Les satellites de télécommunications assurent les transmissions au-delà de l'horizon, que ce soit pour piloter des drones à distance ou retransmettre leur vidéo en temps réel. Ils permettent le partage des informations et la transmission des ordres jusqu'aux plus bas échelons de commandement.

L'espace participe également à la mise en œuvre des armements. Le terrain situé dans l'environnement des objectifs est numérisé à partir de prises de vue des satellites : ces informations permettent d'assurer la navigation et le guidage d'armes de précision. Le système de navigation par satellites GPS y contribue aussi et permet en outre de synchroniser la plupart des systèmes d'information des moyens opérationnels.

Enfin, nos capacités de surveillance de l'espace contribuent discrètement à la veille stratégique et à la protection des forces engagées. Elles les renseignent notamment sur les moyens satellitaires dont dispose l'adversaire. À terme, la composante spatiale du système d'alerte avancée permettra à nos forces de prendre, si nécessaire, les mesures adaptées face à la menace que représentent les missiles balistiques.

L'espace est devenu aujourd'hui un fournisseur formidable et indispensable de moyens au profit des opérations. Les applications spatiales permettent de conserver l'avantage au cours des crises et des conflits en renfor-

çant l'efficacité et en accroissant la flexibilité des composantes « classiques ». Mais cet avantage engendre des vulnérabilités insidieuses car difficilement perceptibles. Les applications sont en effet souvent intégrées au sein de nos systèmes d'armes récents.

Dans ce cadre, le spatial est un champ d'affrontement dont la défense reste à concevoir et à mettre en œuvre. Comme pour n'importe quel autre milieu physique – terre, air ou mer – cela commence par la connaissance de la situation.

Notre dépendance – militaire ou civile – envers les moyens spatiaux les identifie comme des cibles à la portée d'États, voire de groupes organisés, pour nous comme pour nos alliés. Cette faiblesse souligne également les risques quotidiens qu'affrontent les satellites dans l'espace : collisions, agressions du soleil, pluie de météorites, etc. *A contrario*, la dissémination des services spatiaux constitue une menace pour notre défense. Le déni de service devient donc un mode d'action qu'il faut envisager et encadrer.

Il n'est pas concevable de s'engager dans un affrontement sans connaître la situation du champ de bataille dans lequel il se déroule. Cela commence par la surveillance des positions des satellites, militaires et civils, sur leurs orbites, des réseaux, des fréquences, des capacités de l'adversaire, de l'environnement spatial, etc. Les satellites civils sont en effet utilisés également par les militaires et représentent des intérêts vitaux pour la Nation.

Tout événement spatial, résultant d'une collision ou d'une agression, intentionnelle ou non, a des conséquences pour la sécurité des autres objets en orbite et donc sur la disponibilité des services.

Stratégique et permanente, la mission de surveillance de l'espace n'est concevable que dans un cadre régalien. Cette mission peut être envisagée dans un cadre multinational, approche qui permet d'envisager des réactions conjointes, plus dissuasives en cas de velléités d'agression. Néanmoins, les enjeux imposent une autonomie suffisante d'appréciation de la situation.

Enjeu de puissance spatiale, la surveillance de l'espace est une des garanties d'accès et d'utilisation de l'espace pour la France et l'Europe. Privées de cet atout, les autorités civiles et militaires devront réviser leurs ambitions politiques faute des moyens de souveraineté et de décisions adéquats.

## L'opération *Iraqi Freedom* (2003)

L'opération *Iraqi Freedom* marque un tournant dans l'art de la guerre avec la fin des opérations séquentielles telles qu'elles étaient menées depuis la première guerre mondiale. En mars 2003, les coalisés ne conduisent pas, comme ils l'avaient fait en 1991, une phase aérienne suivie d'une phase aéro-terrestre, mais mènent des opérations parallèles et étroitement combinées.

Cela est rendu possible par le caractère presque ininterrompu de l'action offensive aérienne entre les deux guerres du Golfe. Lorsque, après avoir débarrassé l'Afghanistan du régime des talibans, l'administration Bush décide de s'attaquer à Saddam Hussein, l'Irak a déjà cédé le contrôle d'environ deux tiers de son espace aérien à la coalition. Cette situation permet au général Tommy Franks qui commande l'*US Central Command* (*CentCom*) de proposer un plan avec une très courte phase aérienne préparatoire limitée à quatre jours. Ensuite, l'offensive terrestre doit engager 250 000 hommes. Mais, sous la pression de l'équipe de Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense, il doit se contenter de 125 000 hommes et conduire l'offensive terrestre et aérienne en parallèle afin de gagner du temps. Lors du déclenchement de l'opération, il n'y a pas de planification rigide mais plusieurs options tactiques en fonction de l'attitude des forces ennemies, l'objectif étant pour le général Franks de prendre Bagdad rapidement.

La guerre commence dans la nuit du 19 au 20 mars 2003 par une frappe de *F-117* sur une habitation où des renseignements avaient permis de localiser Saddam Hussein. Dans l'ouest de l'Irak, des centaines de forces spéciales sont infiltrées pour s'emparer d'un aérodrome. Dans le nord du golfe Arabo-persique, des commandos prennent d'assaut des terminaux gaziers et pétroliers. Les opérations terrestres conventionnelles commencent dans la journée du 20 avec une offensive américaine et britannique menée sur deux axes : un premier sur la rive droite de l'Euphrate avec le *Vth Corps* qui progresse vers Bagdad, tandis que les *Marines* de la *Ist Marine Expeditionary Force* (*IMEF*) avancent, parallèlement, sur l'autre rive. Les opérations aériennes débutent réellement dans la nuit du 20 au 21 avec l'attaque d'un très grand nombre d'objectifs stratégiques (palais, ministères, centres de communications...).

Rapidement, après des combats à Nasiriyah, les Américains se trouvent face-à-face avec la garde républicaine de Saddam Hussein. Contrairement à la première guerre du Golfe, où les forces terrestres irakiennes étaient mas-

sées en position défensive au Koweït ou prêtes à contre-attaquer dans le sud irakien, les unités irakiennes sont dispersées. Les six divisions de la garde républicaine, en particulier, sont déployées au Nord du pays ou aux alentours de Bagdad. Il s'agit donc de les isoler, d'interdire qu'elles se déplacent pour s'appuyer mutuellement et de les réduire séparément. Si la force de ces unités a été sensiblement amoindrie depuis les combats de 1990, elles n'en représentent pas moins une force relativement bien équipée, avec deux fois plus de chars et de pièces d'artillerie que les alliés, et dotée d'un moral élevé.

Le 24 mars, le général William Wallace qui commande le *Vth Corps* demande un important report de la ligne de coordination des feux pour lancer un raid d'*Apache* sur les positions de la division *Medina* de la garde républicaine. Ce raid hélicoptéré en profondeur derrière les lignes ennemies se heurte à une solide défense antiaérienne. Un hélicoptère est abattu et tous les autres sont sérieusement touchés. Les *Apache* doivent faire demi-tour avant d'avoir atteint leur objectif. Le lendemain, une puissante tempête de sable aveugle les radars et gêne les opérations aériennes et terrestres. Seuls quelques radars aéroportés, des drones *Global Hawk* et des satellites permettent de surveiller les mouvements des divisions républicaines. Les forces terrestres sont obligées de stopper leur avance jusqu'au 31 mars.

Pendant cette pause opérationnelle, les forces aériennes, qui jusque-là avaient essentiellement mené des opérations stratégiques, concentrent leur puissance de feu sur les divisions de la garde républicaine déployées en position défensive autour de Bagdad et qui font mouvement par petits paquets vers Nadjaf en pensant profiter de la tempête de sable. Simultanément, le 26 mars, une opération aéroportée de grande envergure permet d'acheminer la 173<sup>e</sup> brigade parachutiste et de fixer ainsi au nord de Bagdad une partie des forces irakiennes.

Après avoir repris l'offensive et anéanti les éléments résiduels de la garde républicaine, les forces américaines du *Vth Corps* et des *Marines* parviennent à encercler Bagdad presque complètement le 7 avril. Quelques raids blindés au cœur de la capitale achèvent de réduire la résistance irakienne. Du 20 mars au 18 avril, 41 000 sorties ont été effectuées par 1 800 avions en 29 jours. L'Irak a été conquis en trois semaines grâce à la combinaison de la mobilité, du choc et du feu. Un autre chapitre s'ouvre, celui de la pacification.

# Le système législatif américain

**Le système législatif américain repose sur le principe du bicamérisme. Le Congrès organisé en deux chambres : une haute, le Sénat, qui représente les États de l'Union, et une basse, la Chambre des représentants, qui défend les intérêts de la population.**

## La naissance du Congrès américain

Le 4 juillet 1776, les délégués des 13 colonies américaines de la Couronne britannique, qui siègent au Second Congrès continental, proclament l'indépendance de leur territoire en lui attribuant le nom d'États-Unis. Entre 1776 et 1786, cette « chambre unique » fait office de gouvernement et décide de la guerre, de la politique étrangère et de la monnaie. Après la fin des hostilités avec les Anglais, un nouveau Congrès se réunit à Philadelphie en 1787 et se pourvoit en Convention pour rédiger une nouvelle Constitution. Un jeune élu, James Madison, milite pour un système bicaméral. Les députés des 13 territoires américains siègeraient dans la première chambre, le Sénat, et la seconde accueillerait les représentants élus au suffrage universel par les États. James Madison se heurte à l'hostilité des représentants des petits États qui craignent d'être défavorisés par rapport aux autres États. La Constitution adoptée le 17 septembre 1787 est finalement un compromis entre ces différentes aspirations. Elle est signée par 39 délégués que la postérité appellera les *Pères fondateurs*. Le Congrès est ainsi composé d'une Chambre des représentants élue en fonction de la démographie des États et du Sénat des États-Unis qui aura le même nombre de membres pour chaque État. Une modification constitutionnelle (le XVII<sup>e</sup> amendement) intervenue en 1913, instaure le vote des citoyens pour élire les sénateurs. Le Congrès siège à Washington dans chacune des ailes du Capitole.

## Le Sénat

Le Sénat est composé de 100 membres (deux représentants par État) élus pour six ans, au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire uninominal. Pour être éligible, un candidat doit être âgé d'au moins trente ans, être citoyen américain depuis au moins neuf ans et résider dans l'État qu'il souhaite représenter. Pour désigner un candidat, chaque parti politique organise des élections primaires. Le renouvellement du Sénat se fait par tiers tous les deux ans, lors de l'*Election Day* où un seul siège de sénateur est à pourvoir par État.

Pour garantir la séparation des pouvoirs, un sénateur ne peut exercer de fonction judiciaire ou exécutive. La présidence du Sénat est assurée par le vice-président des États-Unis.



## La Chambre des représentants

L'article I, section 2 de la Constitution américaine précise que chaque État de l'Union doit envoyer un représentant. Cependant, le nombre de sièges est proportionnel au nombre d'habitants comptabilisé par le recensement décennal des États-Unis. Le nombre des représentants « *ne doit pas excéder un pour trente mille* ». En 1911, l'augmentation régulière de la population pousse le législateur à limiter le nombre maximum de représentants à 435. Les États les plus peuplés se divisent en plusieurs districts de population égale. Les représentants sont élus pour deux ans au suffrage universel direct au scrutin majoritaire uninominal lors de l'*Election Day* qui se déroule en même temps que les élections sénatoriales. Les représentants élisent à leur tour, le président de la Chambre, qui devient le troisième personnage de l'État.

## Un pouvoir bien partagé

Les sénateurs, moins nombreux que les représentants et dont le mandat est plus long, jouissent d'un grand prestige. Toutefois, la Chambre des représentants est la seule habilitée à pouvoir prononcer une mesure de destitution (*impeachment procedure*) du pouvoir exécutif.

Une proposition de loi peut être émise par les deux Chambres avant d'être soumise à l'étude d'une commission mixte. Après un débat public, où chacun peut s'exprimer, même les groupes de pression, une séance à huis clos se déroule pour rédiger un texte de loi. Pour être adopté, ce texte doit obtenir la majorité simple dans les deux Chambres. En cas de désaccord, une commission de conciliation est réunie afin d'amender le texte. En cas de désaccord persistant, le texte est abandonné. Les textes de loi adoptés sont soumis à la signature du président des États-Unis et deviennent des lois de portée et d'application fédérale. Le Congrès élabore donc les lois fédérales mais aussi les taxes, la ratification des traités ou les déclarations de guerre. En cas de désaccord avec l'Administration en place, le Congrès peut bloquer des lois ou le budget. Le Président peut, quant à lui, opposer son veto à toute législation votée par le Congrès.

En instituant le Congrès, le législateur américain a voulu équilibrer les pouvoirs : la Chambre des représentants défend les citoyens alors que le Sénat représente les États et la politique nationale. Ce système législatif, qui figure parmi les plus anciens du monde moderne, est le garant de l'exercice de la démocratie en Amérique.

# L'inné et l'acquis

**Chaque individu possède une personnalité propre. Dans quelle mesure cette singularité provient-elle de l'inné ou de l'acquis ? Comment se construit la personnalité ?**

La question de l'inné et de l'acquis n'est pas nouvelle et suscite aujourd'hui toujours autant de controverses. Du déterminisme d'Aristote au naturalisme d'Émile Zola, en passant par le dualisme de Descartes ou le culturalisme de Sartre, cette interrogation scientifique présente aussi des enjeux philosophiques et idéologiques.

Dans le domaine, deux théories se sont développées en parallèle :

- la théorie innéiste, ou héréditariste, selon laquelle l'être naît avec un bagage génétique qui déterminera entièrement sa personne ;
- à l'inverse, la théorie environmentaliste, qui dit que l'être est « vierge » à la naissance et se construit entièrement sur la base de ses expériences.

La question dans un premier temps a donc été de savoir laquelle de ces théories est juste ou du moins laquelle prédomine sur l'autre. Mais, en réalité, ces deux visions sont complémentaires : l'individu naît avec des tendances préexistantes qui se développent ou pas, d'une manière ou d'une autre en fonction des expériences vécues. La combinaison de ces deux facteurs fait de chaque être un individu différent des autres et possédant sa propre personnalité. Mais comment se construit la personnalité ?

Cette question est étudiée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et encore plus depuis 2000, avec l'envol de la recherche génétique.

On observe chez les êtres humains dès leur plus jeune âge des différences de tempérament, qui sont des caractéristiques individuelles relevant du comportement et des émotions. Ces caractéristiques au départ génétiques sont développées ou non, évoluent et s'adaptent en fonction de l'environnement et de l'âge, formant ce que l'on appelle le caractère. La synthèse du caractère et du tempérament donne la personnalité d'un individu.

Ainsi, l'individu naît avec des tendances préexistantes, résultat du patrimoine génétique hérité et d'éléments biologiques tels que des modifications des circuits psychologiques suite à certains événements surgis pendant la grossesse ou l'accouchement. On peut déjà observer des différences de réaction entre les nourrissons ; ces tendances se développeront et se fixeront à l'adolescence. Mais, parallèlement, l'expérience a une large influence sur le com-

portement et la personnalité car elle joue sur le développement structurel du cerveau, que ce soit à travers la culture, le contexte historique, les origines sociales, l'éducation ou les expériences diverses. Le rapport affectif entre le nourrisson et ses parents nourriciers détermine déjà sa future personnalité. Un enfant privé d'affection développera des troubles psychologiques graves. De manière plus générale, la qualité du lien d'attachement et la disponibilité affective des parents pour l'enfant lui donnent une base sécuritaire essentielle à la construction de sa personnalité et de son identité. Par ailleurs, le style éducatif qui constitue les pratiques et attitudes éducatives jouera aussi un grand rôle.

La théorie freudienne, toujours largement utilisée par la pensée courante, part du principe que le comportement et l'action des parents modèlent presque à eux seuls les individus ou du moins leur confèrent leurs plus grands traits caractéristiques, leur profil émotif etc. Il est assez largement admis que les enfants deviennent ce que les parents en font et qu'ils se développent en fonction de leur relation aux parents. En réalité, si cette assertion est en partie vraie, il faut aussi prendre en compte les phénomènes d'interaction. Les parents donnent en effet souvent à leur enfant l'éducation qui répond à sa nature particulière et intrinsèque. Et chaque type d'action menée par les parents constitue pour l'enfant une expérience à laquelle il a sa propre manière de répondre et qui conditionne à son tour le comportement parental, etc. Ce schéma va se répéter, également bien sûr en dehors de la cellule familiale, et former la personnalité de l'individu.

Le cas extrême des « enfants sauvages » a démontré l'importance de l'acquis, mais aussi les limites de la plasticité après la petite enfance.

Pour la question de l'hérédité sur le plan intellectuel, des études ont été menées, notamment à l'aide de jumeaux. Il en résulte que s'il y a une base génétique à l'intelligence, le milieu socioculturel peut faire varier le QI de 10 à 15 points.

Actuellement, certaines recherches s'attachent à isoler les composantes génétiques de tel ou tel trait comportemental : ce sont les « gènes de » qui défraient la chronique (gène de l'intelligence, de l'aptitude au bonheur...). Ces études montrent que, si les gènes interviennent, leurs effets ne sont pas additifs et donnent lieu à une combinaison entre eux et l'environnement trop complexe pour être précisément déterminée.

*In fine*, l'inné et l'acquis ont chacun leur influence et interagissent dans la formation de la personnalité et des capacités intellectuelles. La question de la prédominance de l'un sur l'autre est donc désuète.

---

Sous la haute direction de monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

# L'URSS à l'ombre de Staline

**Pendant plus de trente ans Joseph Staline règne sans partage sur l'URSS. Il transforme son pays au prix de sacrifices humains terribles. Connu comme l'homme des « purges » avant guerre, mais aussi comme celui qui a conduit la résistance de l'Union soviétique face à l'Allemagne hitlérienne pendant la seconde guerre mondiale, Staline est dénoncé pour sa politique, après sa mort en 1953, lors de la période de « déstalinisation » sous Khrouchtchev.**

## *L'homme d'acier*

Joseph (Iossif) Vissarionovitch Djougachvili naît à Gori, en Géorgie, en 1878. Poussé par sa mère, une orthodoxe fervente, Joseph Djougachvili entre au petit séminaire, mais ses convictions politiques l'éloignent bien vite de la religion et il devient un opposant au régime tsariste. Ces actions révolutionnaires lui valent d'être déporté plusieurs fois dans des camps en Sibérie. En 1917, il se fait appeler *l'Homme d'acier* et il est élu au comité central du parti bolchevique. D'une nature discrète, il grimpe lentement les échelons de ce parti pour en devenir le secrétaire général en 1922. Après la mort de Lénine en 1924, il s'autoproclame son héritier politique. Entre 1924 et 1928 avec l'aide de la police secrète et en s'appuyant sur le système bureaucratique naissant, il élimine ses anciens compagnons de lutte (Trotski, Zinoviev, Kamenev, Boukharine et Rykov) pour concentrer tous les pouvoirs. Cependant, d'une nature paranoïaque, Staline ne se déplace que rarement loin de Moscou car il craint les complots. À partir de 1934, il organise les *Grandes Purges* afin d'anéantir toute résistance de la population contre sa politique économique. Cette terreur décrétée touche toutes les couches de population : fonctionnaires, militaires, paysans, artistes et religieux. La police politique, le NKVD<sup>(1)</sup>, instaure un climat de peur, et des camps de prisonniers, les *Goulags*, sont construits en Sibérie (60 000 en 1928) pour y emprisonner les opposants. Cette terreur frappe aussi les minorités ethniques (Tchéthènes, Coréens ou Baltes). Parallèlement à cette politique de répression, Staline développe le culte de sa personnalité : des villes, comme Stalingrad, des rues, des usines, des montagnes portent son nom.



DR

## **La marche en avant**

Ayant compris que le fossé qui existe entre l'Union soviétique et l'Occident pourrait être fatal à sa politique, Staline déclare en 1930 dans le dis-

cours au XVI<sup>e</sup> congrès du parti : « *Chaque fois que la Russie a été en retard, nous avons été battus.* » Il décide donc la planification quinquennale de l'économie qui doit remplir des objectifs obligatoires dans tous les secteurs. Un organisme d'État, le *Gosplan*, est chargé de vérifier la réalisation des objectifs ; l'agriculture est collectivisée, les *sovkhozes* (fermes d'État) et les *kolkhozes* (fermes collectives) remplacent la propriété privée.

En quelques années le pays est considérablement transformé. Cette planification permet en effet d'édifier des villes nouvelles, des canaux de navigation, des lignes de chemin de fer, le métro de Moscou, des barrages hydrauliques et des complexes sidérurgiques. Entre 1928 et 1932 la production de charbon est doublée et celle de l'acier triplée.

Pourtant, cette réussite économique se fait au détriment de la population. Le choix de Staline de favoriser l'industrie lourde plutôt que l'agriculture et les industries de biens de consommation fait que le niveau de vie des Soviétiques se dégrade. Par ailleurs, la collectivisation forcée des terres en 1928, couplée à de mauvaises récoltes, provoque une terrible famine et un exode rural massif. L'Union soviétique jusque-là exportatrice de céréales devient importatrice. La politique de grands travaux est réalisée en exploitant de force les opposants politiques. Enfin, le travail bien que spectaculaire est généralement bâclé (le canal de la mer Blanche n'est pas assez profond pour permettre la circulation des bateaux) et s'avère un véritable désastre écologique.

Staline galvanise la résistance des Soviétiques face aux Allemands après 1941 et mène son pays à la victoire, mais cette dernière a un prix : 21,3 millions de morts russes (civils et militaires). Après la défaite de l'Allemagne et la présence marquée de Staline aux grandes conférences décidant de l'après-guerre, telle Yalta, l'Union soviétique de Staline devient une grande puissance industrielle qui inspire le respect et l'admiration, mais aussi la crainte. Churchill affirme ainsi : « *Staline a hérité d'une Russie à la charrue, et l'a laissée avec l'arme atomique.* » Pour la population, le bilan est terrible ; les historiens estiment ainsi le nombre des victimes : 1,5 million de personnes exécutées, 5 millions déportées au Goulag, 1,7 million mortes en déportation et, si l'on ajoute les morts de la famine, on atteint des chiffres avoisinant les 20 millions de morts.

1. *Narodnii Komissariat Vnoutrennikh Diél* (Commissariat du peuple aux Affaires intérieures)

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, professeur des universités en histoire moderne

# Les types de guerre

**La guerre est un conflit violent entre polities. Cette définition fonde une typologie des guerres sur les différents cas de figure pouvant affecter les polities, depuis la guerre civile jusqu'au terrorisme, en passant par la guerre de libération et celle de conquête, par delà la guerre entre polities constituées.**

Sans polities en contact, il n'y a pas de guerre, ni s'il n'existe qu'une seule politie. Dès lors que deux polities au moins existent et entrent en contact, la guerre devient possible et même inévitable. Appelons « transpolitie » l'espace social sur lequel les polities se rencontrent au risque de la guerre. La dialectique complexe entre politie et transpolitie rend compte de tous les types de guerre apparus au long de l'histoire.

La figure la plus familière aux Occidentaux est celle développée en Europe dès l'Antiquité. Elle oppose dans des conflits armés récurrents des polities définies et repérables, des cités, des principautés, des royaumes, des nations. Elle donne lieu à des **guerres classiques**, opposant dans des batailles des armées constituées et organisées selon des modalités variées. Elles se terminent par la victoire des uns ou des autres ou par la lassitude de tous, mais de toutes façons par un retour à la paix. La figure n'est pas la plus courante dans les histoires humaines, où la documentation signale deux autres types beaucoup plus fréquents.

L'un est celui des **guerres tribales**. La tribu est une certaine manière d'assurer la cohérence et la cohésion des sociétés humaines. Elle repose, à la base, sur des groupes familiaux de quelques dizaines d'individus, susceptibles de fusionner en groupes de plus en plus nombreux, de manière à opposer toujours, à chaque niveau de fusion, des puissances à peu près égales. Ce dispositif a pour conséquence que des conflits violents éclatent à chacun des quatre ou cinq niveaux de fusion, et que chacun gère la violence à sa manière. Le principe général est le contrôle croissant de l'expression de la violence à mesure que l'on gagne le groupe familial, et sa libération dans l'autre sens. La violence devient sauvage entre tribus, entre confédérations de tribus et encore plus contre les non-tribaux. Dans ce cadre, il est arbitraire de décider à partir de quel niveau de regroupement et de quel degré de violence il convient de par-

ler de guerre. Le plus important est que, en raison du principe qui oppose à tous les niveaux des puissances équivalentes, aucun conflit violent n'est jamais décisif. Dans cet univers, la guerre est perpétuelle, au sens où elle est indéfiniment récurrente et ne résulte pas en conquêtes. Elles en retirent un caractère de sport dangereux.

Pourtant, avec les millénaires et en exploitant des avantages différentiels même menus, des guerres tribales ont évolué en **guerres de conquête**. Un segment tribal réussit à imposer, dans un premier temps, son pouvoir aux autres segments et à transformer un ensemble tribal mouvant et fluide en une polities dotée d'organes politiques distincts. Cette polities, qui peut être très modeste au départ, sert de noyau d'accrétion politique, de telle sorte que, à travers des guerres innombrables et en donnant lieu à des imitations et à des émulations, des aires culturelles de plus en plus distantes se retrouvent incorporées dans des polities de plus en plus vastes. À la fin d'un processus qui a pris de cinq à sept mille ans, on obtient un Empire chinois en -221, l'Empire indien des Mauryas au -III<sup>e</sup> siècle, l'Empire perse des Achéménides en -539, l'Empire romain au -I<sup>er</sup> siècle, l'Empire inca au XV<sup>e</sup> siècle et l'Empire aztèque en voie de formation au XVI<sup>e</sup>.

La typologie des guerres peut être complétée par des figures subordonnées à celles de ce tableau général. Une même polities peut se scinder en deux et donner lieu à une **guerre civile**, dont l'expérience prouve qu'elle peut atteindre aux extrêmes de l'horreur entre humains. Une polities conquérante peut subir de la part de peuples conquis une **guerre d'indépendance**, dont la conclusion victorieuse est la restauration ou la fondation d'une ou de plusieurs polities. Des guerres civiles et d'indépendance peuvent revendiquer l'étiquette de **guerre révolutionnaire**, si l'un ou l'autre parti en cause se réclame d'une idéologie subversive. Des polities artificielles, fragiles et inconsistantes, peuvent donner lieu à des **guerres anarchiques** de se développer, où, faute de cadres politiques solides, la frontière devient incertaine entre guerre, banditisme et criminalité. Enfin, des développements récents évoquent les assauts tribaux contre des principautés, des royaumes et des empires. Il s'agit des actes de terrorisme perpétrés contre des polities constituées par des groupes ne pouvant pas se revendiquer de polities existantes, mais de polities imaginaires. Appelons-les des **guerres terroristes**.

# La personnalité, la personne et les personnages

**Chaque individu humain développe une personnalité unique et une, en fonction de la manière dont sont ajustés en lui ses niveaux spécifique, culturel et idiosyncrasique. Plus l'ajustement est réussi, plus la personnalité est celle de la personne. L'échec conduit à celle de personnages.**

L'individu humain est une totalité unique, unissant trois niveaux de réalité. Chacun a sa manière unique d'unir les trois niveaux. En effet, la liberté humaine, au sens de non-programmation génétique, introduit un certain jeu dans leur ajustement, selon que l'accent est placé plus ou moins fortement sur l'un ou l'autre niveau ou que, au contraire, chacun se tient à la place qui lui revient. De là, il est possible de concevoir deux situations diamétralement opposées. Dans l'une, on observe une disjonction complète entre les trois niveaux et une identification tendancielle de l'individu avec l'un des trois. Dans l'autre, on assiste à une conjonction parfaite des trois niveaux dans le même individu, chacun occupant la place que lui assigne la nature de l'activité engagée.

Appelons *personne* un individu qui se confondrait avec le pôle de la conjonction parfaite, et *personnage* un individu qui se situerait au pôle opposé de la disjonction. Du seul fait de la disjonction, le personnage ne peut pas recevoir une définition unique et univoque. Il se présente sous trois figures différentes, selon qu'il se veut spécifique, culturel ou idiosyncrasique. Au contraire, la personne doit recevoir une définition exclusive. Mais, du fait même qu'elle réussit l'intégration parfaite des trois niveaux de réalité, il est à présumer que toute personne accomplie aurait sa manière irréductiblement originale d'être humain et acculturé. En conséquence, toutes les personnes actuelles seraient à la fois mêmes en tant qu'individus parfaitement aboutis et autres du fait que chacun réaliserait une manière personnelle d'être parfaitement réussi. En sens contraire, les trois personnages devraient, du seul fait de la disjonction, développer des types humains marqués, l'un par un dépouillement dans le sens de l'universel humain, l'autre par une immersion profonde dans les particularités culturelles, et le troisième absorbé par ses idiosyncrasies.



Chaque pôle est un extrême irréel, que l'intelligence et la raison imaginent et construisent, pour se donner les moyens de saisir le moins mal possible une réalité toujours complexe. La réalité des individus humains ne se situe à aucun des deux pôles, mais sur le continuum qui les relie. Chacun se retrouve, en fonction de ses dotations naturelles, de ses expériences et de ses efforts, sur un point du continuum, plus ou moins proche ou éloigné du pôle de la personne ou de celui des trois personnages. On conviendra d'appeler *personnalité* ou *individualité* la substance humaine correspondant au point occupé sur le continuum. La substance, quant à elle, est définie par le degré atteint en termes de conjonction et de disjonction des trois niveaux de réalité. Les mots sont arbitraires, non les réalités qu'ils désignent, ce qui rend indispensable et possible de toujours définir les mots que l'on utilise. Nous avons défini l'individu comme l'unité ultime et distincte de toute activité humaine. Voici que l'individualité apparaît comme l'ensemble des caractères distinctifs de la personnalité en termes de personne et de personnages. Pour compléter le lexique, il faut encore évoquer l'*individuation*, entendue comme l'inclination à faire de l'individu le porteur effectif de toute activité humaine, et l'*individualisme*, qui désigne une idéologie promouvant l'individu au statut de valeur suprême.

La personnalité n'est pas un état fixe et rigide, mais le produit d'une tension entre les deux pôles. Cette conclusion pourrait servir de point d'appui à des problématiques et à des enquêtes de très grande ampleur, à la fois historiques et sociologiques. Car deux questions sont posées : quels facteurs, objectifs et subjectifs, affectent les processions des acteurs humains vers l'un ou l'autre pôle et les amène en tel point du continuum ? À quoi ressemblent-ils rendus en tel point ? L'éthique retient de ces problématiques les seuls facteurs qui dépendent des efforts déployés par les acteurs, pour se rendre capable de remplir leurs devoirs d'état et d'atteindre à la félicité, dans ses versions séculière du bonheur ou religieuse de la béatitude. On appellera *personnalisation* les efforts et les résultats atteints par l'individu, quand il cherche à progresser vers le pôle de la personne, et *personnification* le fait pour un individu d'incarner les personnages qu'il croise, en régressant vers le pôle opposé. On pressent que la perfection éthique et l'accomplissement humain sont le fait de la personne et de sa réussite à se tenir loin des personnages.

# *L'Archipel du Goulag,* Alexandre Soljenitsyne (1918 - 2008)

Dans *L'Archipel du Goulag*, Alexandre Soljenitsyne décrit le système carcéral des camps de l'Union soviétique. Ce livre est une véritable onde de choc pour l'Occident, qui découvre l'ampleur de la répression sous Staline.

## Un mathématicien écrivain

Alexandre Issaïévitch Soljenitsyne naît le 11 décembre 1918 à Kislovodsk et passe sa jeunesse à Rostov dans le Caucase où il étudie la physique et les mathématiques. En 1941, il est mobilisé dans un régiment d'artillerie. En 1944, il reçoit la médaille de l'Étoile rouge pour ses nombreuses actions héroïques, mais en 1945 la censure militaire intercepte un courrier dans lequel il critique l'action de Staline pendant la seconde guerre mondiale. Il est condamné à huit ans de camp pour « *activité contre-révolutionnaire* ». Après la mort du dictateur en 1953, il est réhabilité et devient membre de l'Union des écrivains. En 1962, il publie *Une journée d'Ivan Denissovitch*. Pour la première fois le monde découvre l'univers des camps : le Goulag (acronyme russe pour Administration principale des camps). En 1963, dans *Le Pavillon des cancéreux* et *Le Premier Cercle* il dresse le portrait sans concession de l'URSS sous Staline. Ces deux livres lui valent le prix Nobel de littérature en 1970, mais, en 1964, Nikita Khrouchtchev est renversé par Léonid Brejnev qui prône un retour à l'ordre stalinien, et la censure fait de nouveau son retour.

En 1973, Soljenitsyne est contraint à l'exil après la publication en France de *L'Archipel du Goulag*. Il séjourne en Suisse avant d'émigrer vers les États-Unis. Il entreprend de rédiger un livre qui traite de l'histoire de l'Union soviétique, *La Roue rouge*.

Après la chute du communisme, il retourne en Russie en 1994 et dénonce avec virulence la corruption du pouvoir et la décadence de la société. Il accepte toutefois le *prix d'État* des mains de Vladimir Poutine, qui, par une ironie de l'histoire, a combattu les dissidents lorsqu'il était au KGB<sup>(1)</sup>. Soljenitsyne s'éteint en 2008 à l'âge de 89 ans.

## L'odyssée d'un récit

Nikita Khrouchtchev, qui dénonce les crimes de son prédécesseur, autorise la publication en 1962 d'*Une journée d'Ivan Denissovitch*. Dans ce premier ouvrage, Soljenitsyne décrit « *l'atmosphère* » des camps mais il ne montre pas une vision globale, ce qu'il nomme une « *perspective* ». Après la parution de

son livre, il reçoit des milliers de lettres qui sont autant de témoignages. Dès 1958, il commence à rédiger le plan d'un nouvel ouvrage : « *Et si j'écris ce livre c'est uniquement par sens du devoir, parce que trop de récits et de souvenirs se sont accumulés dans mes mains et qu'on ne peut pas les laisser perdre.* » Mais en 1964, après la chute de Khrouchtchev, le KGB traque les écrivains dissidents. Soljenitsyne doit se cacher dans différents lieux pour écrire. Pour ses recherches, il fait appel à des « invisibles », un cercle restreint d'amis qui dispersent son manuscrit aux quatre coins de l'URSS. En 1968, trois tomes sont dactylographiés en quatre exemplaires, puis sauvegardés sous forme de microfilm. Un exemplaire de cette pellicule est placé dans une boîte de caviar puis expédié en France. En 1973, le KGB découvre le manuscrit et Soljenitsyne décide de le faire publier en Occident : « *Le cœur contraint, je me suis abstenu des années durant de faire imprimer ce livre pourtant achevé. Le devoir envers ceux qui étaient encore en vie l'emportait sur celui envers les morts.* » Cette publication suscite dans le monde, divisé par la guerre froide, bon nombre de polémiques et de débats contradictoires. Cet ouvrage pourtant édité à des millions d'exemplaires sera interdit en URSS jusqu'en 1989.

### Un archipel

Les camps de travail forment, telles des îles océaniques, un archipel perdu dans le vaste territoire soviétique. Le livre de Soljenitsyne donne une cohérence à ce chapelet en consignnant le témoignage de 227 prisonniers. Une première partie évoque l'histoire de la répression soviétique. Il décrit ce « *flot* » et ce « *réseau de canalisation pénitentiaire* » continus qui affectent toutes les couches de la population : les *Koulaks* (les paysans riches), les minorités ou encore les soldats déserteurs. Mais on y voit également un simple citoyen qui rit pendant un discours, un communiste qui ne sait pas écrire le nom de Staline. Les arrestations conduisent inexorablement à la prison et à la torture afin d'obtenir des aveux. Les détenus sont ensuite envoyés dans les camps. La seconde partie décrit la vie au sein de l'« *archipel* ». Les prisonniers, livrés à eux-mêmes, sans habit contre le froid, construisent leur baraquement et travaillent sur les divers chantiers. On mesure la brutalité et l'arbitraire du régime pénitentiaire où les *Blatnoi* (truands) cohabitent avec les *Zeks* (les opposants).

« *J'ai accompli mon devoir envers ceux qui ont péri, cela me donne soulagement et calme, cette vérité étant condamnée à l'anéantissement, on l'a piétinée, noyée, brûlée, réduite en poussière. Mais voici qu'elle est vivante, imprimée. Et cela, plus jamais personne ne pourra l'effacer.* »

1. *Komitet Gossoudarstvennoï Bezopasnosti*, comité de sécurité de l'État chargé de la police politique jusqu'en 1991.

## Vassily Vassilyevich Kandinsky (1866-1944)

**Kandinsky, qui serait le père de l'art abstrait, s'est détaché de la figuration après avoir acquis la conviction profonde que l'art doit faire jaillir une vérité intérieure et spirituelle existant en dehors de l'environnement. Ses œuvres, nombreuses, s'appuient sur les formes géométriques et les couleurs pour exprimer en un langage universel les émotions humaines.**

Kandinsky est né à Moscou mais passe son enfance à Odessa (Ukraine). Il ne commence ses études de peinture qu'à l'âge de trente ans lorsqu'il s'installe à Munich pour étudier à l'académie des Beaux-Arts. En 1901, il crée avec d'autres étudiants l'association *Phalanx* dans le but de promouvoir l'art sous toutes ses formes. Vingt ans plus tard, il se retrouve à la tête de la section « physico-psychologique » de l'Académie des sciences de l'art, puis à partir de 1922 il enseigne au Bauhaus de Weimar, école d'architecture et d'art novateur. Il y partage alors sa vision de l'exercice de l'art, développée dans son ouvrage intitulé *Point et ligne sur plan*, paru en 1926. À sa fermeture par les nazis en 1933, il s'installe en France – il obtient la nationalité française en 1939 – où il restera jusqu'à sa mort.



DR

L'artiste, influencé au départ par les mouvements contemporains tels que le néo-impressionnisme, fait une utilisation massive des couleurs, qu'il dépose souvent indépendamment de la forme (*Couple à cheval*, 1906-1907 / *Montagne*, 1909), et encore davantage après sa lecture du *Traité des couleurs* (1808-1823) de Goethe.

Progressivement, grâce à son travail théorique sur l'art et à son expérience de peintre, il acquiert la conviction profonde que l'art doit être abstrait. Un jour qu'il voit l'une de ses œuvres à la lumière du crépuscule, il comprend que l'art n'a pas besoin de figuration pour susciter de l'émotion, ce que la série des *Meules de foin* de Claude Monet lui révèle aussi. L'intuition de Kandinsky, qui s'est muée en conviction profonde, l'amène à se détacher définitivement de la vision réaliste pour aller vers ce qui touche l'artiste au plus profond de lui-même, sa vie intérieure et spirituelle (*Du spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, 1911), qu'il nomme « *nécessité intérieure* ». En 1910, il serait ainsi devenu le premier artiste au monde à créer une œuvre abstraite (on le soupçonne d'avoir antidaté son aquarelle de trois ans). Pour le peintre, cette nécessité est le premier principe de l'art. Elle seule permet de

relier l'âme humaine aux formes et aux couleurs. Et elle seule peut permettre de s'émanciper de la logique habituelle. Tourné vers son intériorité, il fait rejaillir cet art originel qui s'impose à lui, celui qui existe en dehors de toute réalité figurative. Cet art, parce qu'il touche au *pathos* en transcrivant les sensations humaines, de la joie au malaise, en dehors du temps et de l'environnement, provoque chez le spectateur attentif de vives émotions.

Selon les termes du philosophe Michel Henry, Kandinsky rend visible l'invisible, grâce aux formes et aux couleurs. Les formes géométriques semblent alors se déployer dans une sorte de cosmos, et effectuer une ronde interminable, qui semble suspendue dans le temps (*Quelques Cercles*, 1926). Cette expression abstraite rejoint le mode d'expression affectif de la musique. La nature de la musique est un thème qui intéresse particulièrement Kandinsky, tout autant que la force psychologique des couleurs puisqu'il est atteint d'un symptôme neurologique de synesthésie : il perçoit la musique en couleur, c'est-à-dire qu'il associe automatiquement des sons aux couleurs. Il a donc voulu, dans ses œuvres, s'inspirer de la musique et peindre ce que dit celle-ci (représentations intitulées *Improvisation* : il ne garde d'un

lieu que les impressions de la « nature intérieure », inconsciente et spontanée ; et *Composition* : création consciente et précédée d'un certain nombre d'études). Les couleurs ont pour l'artiste une valeur particulière, puisqu'il les relie à des émotions. C'est ainsi qu'il a développé sa théorie sur l'effet psychologique des couleurs sur l'âme humaine et leur sonorité intérieure. Dans ses œuvres, il aime à opposer certaines couleurs, notamment pour créer un effet statique, comme le noir et le blanc, ou le jaune et le bleu. En effet, quand le noir représente



*Sur blanc II*, 1923.

l'anéantissement et la mort, le blanc signifie le silence absolu avec l'espoir du possible. Quand le jaune semble vouloir s'imposer de façon désagréable et terre à terre, le bleu semble au contraire s'éloigner de manière paisible, en un doux mouvement céleste. Cette utilisation psychologique vaut aussi pour les formes géométriques, qui, dénuées de l'idée de beauté, deviennent égales entre toutes et ne se distinguent plus que par leur valeur énergétique.

Kandinsky, considéré comme l'un des peintres les plus importants du xx<sup>e</sup> siècle, a réussi à travers sa théorisation de l'art abstrait, à donner un nouveau souffle au monde de l'art.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Attention, un attelage peut en cacher un autre !

Seul dérivé usuel du verbe « atteler », le substantif « attelage » provient de deux racines latines signifiant « *tendre* » et « *tenir* », d'où son sens propre : « relier par des harnais les animaux de trait à leur chargement », ou bien encore son sens figuré : « se mettre à une tâche », que nous devons à Balzac.

Toutefois, dans la syntaxe française, ce terme est aussi employé pour désigner l'incorrection qui consiste à associer à un même complément deux verbes dont la construction diffère.

Sortons de la théorie et prenons un exemple.

« *Les véhicules qui entrent et qui sortent de la base aérienne* » : cette phrase ne peut ni se dire ni s'écrire. En effet, les verbes « *entrer sur* » (ou « *dans* ») et « *sortir de* », suivis de deux prépositions différentes, ne peuvent gouverner le même complément. Pour être correcte, la phrase doit se libeller ainsi : « *Les véhicules qui entrent sur la base aérienne et ceux qui en sortent* » !

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de formation et de perfectionnement au commandement.

# Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Gilles Lemoine**, *général de division aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

**Jean Tulard**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Jean Baechler**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**André Lewin**, *ambassadeur de France.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Jean-Pierre Zarader**, *agrégé de philosophie.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Patrick-Louis Hubert**, *magistrat consulaire – juge au tribunal de commerce de Paris.*

**Patrick Facon**, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

**François Pernot**, *professeur des Universités en histoire moderne.*

**Alain Bévillard**, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

**Pierre Demeulenaere**, *professeur de sociologie à l'université de Paris-Sorbonne.*